

## L'Edito...\*

## Sommaire !

Ce 1er semestre a passé comme un souffle d'air. L'ouragan du combat des retraites a traversé tous les étages de la société depuis la rue jusqu'au Conseil Constitutionnel et passant par le Parlement.

Cette lutte a montré que les syndicats ont la force « du nous ». Ce combat n 'a pas été gagné mais il servira d'avant-garde pour ceux à venir.

Soyez certains que les taux de grèves record à la DGFIP ,ont été décortiqués et disent, mieux que des mots, notre détermination collective. Pour Solidaires cette mobilisation servira d'ancrage aux négociations relatives au régime indemnitaire qui vont débiter à la DGFIP et au Ministère.

Devenons acteur de notre destin, en rejoignant massivement Solidaires Finances Publiques pour porter en core davantage nos valeurs.

Souvenons-nous que seul nous allons plus vite, mais qu 'ensemble nous allons plus loin.

***Juin, juillet et août, ni huitre, ni femme, ni chou !***

**1- le mal être au travail, ça suffit !**

**2- la restauration collective, bientôt la fin ?**

**3- le chaos du remboursement des frais de déplacement ou comment l'administration considère ses agents comme de grands fraudeurs**

**4- Bienvenue aux nouveaux stagiaires de tous grades**

**LE MAL-ÊTRE AU TRAVAIL, ÇA**

## SUFFIT !

Plus on parle de la dégradation des conditions de travail, plus on reçoit sur la tête une avalanche d'études, de chiffres, de courbes qui mesurent le mal-être des salariés ou des fonctionnaires.

Mais où sont les décisions concrètes qui s'attachent à apporter des solutions ? 68 % des managers déclarent **subir un stress** dans leur profession ; plus de 70 % des agents du ministère considèrent que leurs **conditions matérielles de travail se dégradent**, dans le secteur privé, comme dans la fonction publique ; les rapports succèdent aux rapports, les « observatoires » s'entrechoquent avec les « baromètres », mais en fait, rien n'est entrepris pour redonner de l'oxygène aux travailleurs toujours soumis à la dictature des indicateurs, du rendement et des incessantes réorganisations.

A la DGFIP, les outils de mesure de la dégradation du climat social sont particulièrement nombreux : DUERP, programme annuel de prévention (PAP), tableau de suivi de veille sociale (TBVS), fiches de signalement, enquêtes, expertises du CHSCT, registres hygiène-sécurité, rapports des inspecteurs de santé et sécurité au travail, rapports des médecins de prévention... sans parler des prétendus « espaces de dialogue » (EDD). Et tout cela pour quel résultat ?...

Pas de crédits, des suppressions d'emplois incessantes, des principes de management obsolètes, une charge de travail sans cesse augmentée, les belles études s'envolent et les mesures ne servent à rien : le mal-être continue de croître dans les services.

Non, la dématérialisation et les pseudo-simplifications ne sont pas des solutions. Il faut remettre de l'humain dans tous les rouages et ne pas se voiler la face : si les restrictions budgétaires continuent de se conjuguer avec un management dépersonnalisé, le climat social ne changera pas et la souffrance au travail continuera d'augmenter.

Certains pensent que « pour les employés qui ont des habitudes depuis des années, voir le métier évoluer avec des procédures simplifiées et numérisées, c'est moins confortable et cela demande un certain temps d'adaptation » .

Et bien NON Messieurs les directeurs, ce n'est pas l'évolution des procédures, la dématérialisation à outrance et la sous-traitance de nos métiers qui rendent moins confortables nos fonctions. C'est le mépris accordé à l'humain, les egos de certains encadrants aux actions vexatoires voire punitives, publiques ou non, à l'encontre d'agents qu'ils estiment non dociles, le mépris constant de la douleur professionnelle ressentie par tous.

**NON LE PROBLÈME N'EST PAS L'AGENT,  
NON LE PROBLÈME N'EST PAS LE SERVICE  
PUBLIC ! LE PROBLÈME C'EST  
L'INDIVIDUALISME ET L'INTELLIGENCE  
ARTIFICIELLE PRÔNÉS PAR LA DGFIP !**

## LA RESTAURATION COLLECTIVE ... BIENTÔT LA FIN ?

SI LA DGFIP VOULAIT ALLER VERS LA FIN D'UNE OFFRE DE RESTAURATION COLLECTIVE, PEUT-ÊTRE AIDÉE EN CELA PAR LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, ELLE N'EN SERAIT PAS LOIN.

Les Yvelines ne sont pas en reste avec les problèmes de cantines. Le marché public passé avec MRS en 2017 prenait initialement fin au 31/12/2019. Mais Covid oblige, la DDFIP a prolongé par avenants successifs de 6 mois en 6 mois jusqu'à ce jour, mais dans les conditions négociées en 2016/2017 qui ne sont plus applicables aujourd'hui !

Cette situation dégradée a été **accentuée par l'espérance** que l'**AGRAF reprenne tous nos restaurants** (Mantes, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Versailles) lorsque l'association nous a contactés en septembre 2021. Espérance qui, avec l'aide du Secrétariat Général, a eu l'effet d'un soufflet sorti trop tôt du four en ce début d'année 2023 : **pas de reprise**.

Un nouveau marché doit donc être mis en œuvre rapidement et Solidaires Finances publiques espère que ses revendications, à savoir une offre de restauration collective de qualité, accessible à toutes et tous, à un tarif social, un prix au plateau et non au plat, soient intégrées dans les conditions générales de ce nouveau marché.

A cela s'ajoutent les problèmes récurrents d'inondations au V 16 ou encore la fermeture du restaurant de Saint-Germain-en-Laye depuis le 18 février 2019 !!!! Mais bon **un espoir apparaît**, des crédits ont été débloqués et le

restaurant de Saint-Germain-en-Laye devrait normalement rouvrir en juillet 2024 ! Patience donc !

En attendant, la DDFIP distribue des tickets restaurants. Pour mémoire, ils ne sont octroyés que lorsqu'aucune autre offre de restauration collective n'est possible (cantine, convention avec un lieu tiers). **D'une valeur faciale de 6 euros** (financés à hauteur de 3 euros par les personnels), ils **ne permettent pas de manger sainement**, à un prix correct.

Et le fait de penser payer moins cher son repas avec un titre-restaurant (TR) plutôt qu'en allant au REFI, RA, RIA, RIE ou autre restaurant conventionné peut être un leurre. En comptant la somme ajoutée au TR pour manger, en n'oubliant pas les 3 euros déjà payés de fait, **le montant global peut être bien supérieur à celui payé finalement « à la cantine »**.

S'il est vrai que les habitudes d'alimentation ont évolué en lien avec ou en parallèle de l'organisation du travail, les situations peuvent être très disparates d'un département à un autre, d'une génération à l'autre.

**LES COINS-CONVIVALITÉ, FINANCÉS PAR LE FONDS D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL ET INSTALLÉS Y COMPRIS SUR LES SITES OÙ UNE OFFRE DE RESTAURATION EST DISPONIBLE, VIENNENT EN CONCURRENCE ET PEUVENT ACCENTUER LA BAISSÉ DE FRÉQUENTATION DU RESTAURANT PRÉSENT.**

**AUJOURD'HUI, DE NOUVEAUX AGENTS, NOTAMMENT DE CATÉGORIE C, DONC PARMIS LES MOINS BIEN RÉMUNÉRÉS, QUI METTENT LEUR SALAIRE DANS D'AUTRES FRAIS INCOMPRESSIBLES COMME LE LOGEMENT, N'ONT QU'UN SEUL REPAS COMPLET PAR JOUR, CELUI DU MIDI. ET CONTRAIREMENT À CERTAINES IDÉES REÇUES, CES PERSONNELS VEULENT UNE « VRAIE CANTINE ».**

## Le journal de ta section

# LE CHAOS DU REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT OU COMMENT L'ADMINISTRATION CONSIDÈRE SES AGENTS COMME DE GRANDS FRAUDEURS

Qui n'a pas abandonné ses demandes de remboursements vu la complexité et l'opacité de la procédure ? **De nombreux agents...**

Mais pas nous, Solidaires 78, qui tel que Don Quichotte en face de ses moulins, nous nous battons pour **avoir une procédure compréhensible et justifiée de la part des RH des Yvelines!**

Concernant les frais de transports, vérifiez bien ! Nombreux sont ceux, de tous grades, qui subissent une modification intempestive de leurs demandes et se voient lésés sur le remboursement des frais qu'ils ont engagés pour suivre une formation parfois imposée dans le cadre des changements de grade ou par leur chef de service.

Nous n'allons pas en formation ou en mission pour s'octroyer des vacances, ni pour s'amuser ou nous faire plaisir. Nous **allons en formation** car cela nous est **imposé** ou parce que cela s'avère **nécessaire pour exercer correctement**

**nos missions** ! Et maintenant que nos services sont décimés et très éloignés pour la plupart des lieux de formation (dans 99 % des cas Versailles), on sort du chapeau le remboursement classe 2 SNCF au lieu de l'IK Standard à tout-va. **Il y a de quoi devenir mauvais...**

Tous les RH de France et de Navarre ont été invités par la DGFIP à venir préciser les cas dans lesquels le remboursement des frais de transport se ferait sur la base du billet SNCF 2ème classe et à venir préciser les kilomètres à considérer entre les services du département. Les Yvelines ont fait les kilomètres entre services mais pas le deuxième tableau... celui permettant d'informer les agents que dans des cas spécifiques, le barème IK standard ne sera pas appliqué. Il vaut mieux les prendre en traître... Encore une fois ...

**NOUS VOUS INVITONS DONC TOUS À VÉRIFIER VOS REMBOURSEMENTS. N'HÉSITÉS PAS À REVENIR VERS NOUS SI VOUS ESTIMEZ AVOIR ÉTÉ SANCTIONNÉS SUR VOS FRAIS DE DÉPLACEMENT**

Pour les frais de repas en tant que stagiaire: On vous passe les changements incessants de tarifs à payer quand on est stagiaire. Un coup c'est en fonction de l'indice, un coup c'est le tarif extérieur et on repart à l'indice... Que de changements alors que les textes sont clairs : le remboursement des frais de repas se fait sur la base d'un remboursement forfaitaire... à aucun moment il n'est indiqué que les frais de repas sont remboursés à l'euro près ! A l'heure où les citoyens sont présumés de bonne foi, où on doit les croire sur parole (sinon on est face au LPF et au CPCE), nous, **agents de l'État**, devons **tout justifier, y compris le fait de manger le midi lors d'une journée de stage !!!** On marche sur la tête... Attention à l'agent, ce filou, qui veut se faire de l'argent sur le dos de l'État lorsqu'il est envoyé en mission ou en stage hors de sa résidence familiale ou administrative...

Oui oui oui...

Il demande le remboursement de frais de repas le midi, mais est ce justifié ? Mange t-il le midi ??

On nous rétorque qu'on doit le **justifier** soit par la **production des tickets de repas** soit par la **production d'une attestation contresignée par son chef de service...** qui n'était pas en stage avec nous ! On marche sur la tête... c'est à en devenir schizophrène. La maison administrative des douze travaux d'Astérix... Et on se demande pourquoi les agents craquent... **À justifier par l'absurde une situation absurde, il faut se poser des questions pas absurdes.** À quoi ça sert de demander la gestion des justificatifs de frais de repas alors que :

- le remboursement s'effectue **sur la base d'un forfait**, quel que soit le prix que nous avons payé;
- la campagne des justificatifs de frais de déplacement **demande de garder tous les justificatifs de frais** (hébergement, transport...) **mais pas de repas.**

Solidaires finances publiques 78 demande donc à ce que **les agents en stage soient dispensés de justifier leurs frais de repas.** Les simplifications et la bonne foi ce n'est pas QUE pour les contribuables !

**MALGRÉ TOUT, BIENVENUE  
AUX AGENTS DES CONCOURS !**

**INFO... !**

**Il ya 4 ans, nous  
écrivions aux 262  
maires des  
Yvelines pour les  
mobiliser contre  
la géographie  
revisitée...**



# Charlie la Fronde... le retour

## LE COIN LECTURE....

"Paradis fiscaux, comment on a changé le cours de l'histoire" de Pascal Saint-Amans, éditeur "Seuil"

« Courts-circuits » d'Etienne Klein chez Gallimard »

Un abri de fortune « d'Agnès Ledig chez Albin Michel

### Ta Section Locale...

Secrétaire de section :

Isabelle Wenger Artz : 01.

Secrétaires adjointes:

Natalina Bussola : EDR- contact par courriel

Magali Bouvet : 01.30.87.40.29

Gaëlle Murail : 01.34.57.30.80

Trésorière :

Carole Delande : 01.34.94.16.52

### Pourquoi se syndiquer ...

*La représentativité seule ne suffit pas à une organisation syndicale pour être vraiment reconnue. Le nombre des syndiqués revendiqués est au moins aussi essentiel quand il s'agit d'aller négocier. Quand un militant de Solidaires Finances Publiques s'adresse à un directeur, un parlementaire ou un ministre, il lui parle au nom de plus de 20 000 adhérents !*

*Partant de là, le fait d'adhérer à Solidaires Finances Publiques est un acte fort, une manière de se faire entendre, d'être reconnu, écouté, consulté, entendu.*

SECTION :

## Bulletin d'adhésion 2023

Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement



### IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres)

N° ANAIS (10 chiffres)

NOM d'usage \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

NOM de naissance \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Cadre : \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_ Echelon : \_\_\_\_\_ Date de prise de rang : \_\_\_\_\_

#### Informations professionnelles

Service : \_\_\_\_\_

Site : \_\_\_\_\_

Temps partiel : \_\_\_\_\_

@ \_\_\_\_\_

☎ \_\_\_\_\_

Ces informations sont obligatoires

#### Informations personnelles

Adresse perso. : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

@ \_\_\_\_\_

☎ \_\_\_\_\_

Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur [solidairesfinancespubliques.org](http://solidairesfinancespubliques.org)

Montant de la cotisation →

**Solidaires Finances Publiques**